

Avenant relatif à l'année 2021 à l'accord d'intéressement du personnel Orange Caraïbe

SA 2019-2020-2021

En application de l'article 4, Indicateur de la performance et reconnaissance des résultats, de l'accord d'intéressement du personnel Orange Caraïbe SA conclu le 28 juin 2019, l'annexe 1 est mise à jour des objectifs pour l'année 2021.

Les autres articles du même accord et l'annexe 2 sont inchangés.

La CFE CGC, la CFDT, la CGTG et FO ont signés cet avenant.

■ Définition des indicateurs et des objectifs 2021

EBITDAal : EBITDA est un acronyme anglais qui signifie Earnings before interest, Taxes, Depreciation and Amortization and after Lease (revenus avant intérêts, impôts (taxes), dotations aux Amortissements et provisions et y compris locations).

EBITDAal : correspond à la marge résultant du chiffre d'affaires duquel il est soustrait :

- Les charges de personnel
- Les charges d'interconnexion et de roaming
- Les coûts de réseau et IT
- Les charges immobilières
- Les frais généraux
- Les autres produits et charges d'exploitation
- Les charges commerciales

eCAPEX : investissement correspondant aux acquisitions incorporelles et corporelles (hors achats des licences réseau), de l'entreprise sur l'année, déduits des produits de cession des investissements.

Taux de chum contrat voix : taux de résiliation des clients = nombre de résiliations de contrats voix (hors contrat data type IEW, MtoM,) / parc moyen.

Nombre de réclamations techniques reçues : il s'agit du volume de réclamations techniques entrantes présentées à la Direction Réseau et Support et à la Direction du Système d'information, diminuées du nombre de réclamations transférées à un autre service pour traitement.

Parc Clients Contrats Voix : nombre de cartes SIM auxquelles sont rattachées un plan tarifaire donnant accès via abonnement mensuel aux services voix/messages/data. Ne sont pas comptabilisées dans ce parc les cartes Sim donnant seulement accès au service data (M2M) en mobilité (clé 3G, Internet Everywhere).

■ Objectifs 2021 :

EBITDAal – eCAPEX (M€) 75,7 M€
Taux de churn contrat voix (%) 14,30%
Nombre de réclamations techniques reçues (u) 8500
Parc clients Contrats Voix au 31 décembre (u) 368 000

■ Formule de calcul des indicateurs:

IP = $\frac{\text{EBITDAal} - \text{eCAPEX (R el)}}{\text{EBITDAal} - \text{eCAPEX (Objectif)}}$

IQ = $60\% \times 1 - \text{taux de churn contrats voix (R el)}$
 $1 - \text{taux de churn contrats voix (Objectifs)}$
 $+ 40\% \times \text{Nombre de r clamations techniques recues (Objectifs)}$
 $\text{Nombre de r clamations techniques recues (R el)}$

Par clients contrats voix = 0€ si le r el est inf rieur   l'objectif ; 100K€ si le r el est  gal ou sup rieur   l'objectif.

Si les indicateurs IP et IQ sont d clench s (>   90%) et si l'objectif du Parc Client Contrats Voix est sup rieur ou  gal   l'objectif, un montant de 100 K€ brut contribuera au pourcentage d'int ressement vers .

Le pourcentage d'int ressement ne peut d passer le taux de 5,0%, et ce quels que soient les r sultats de chacune des composantes qui sont l'indicateur de Performance (IP), l'indicateur de Qualit  (IQ) et le parc clients voix.

Merci encore pour votre confiance ! Nous travaillerons dur pour en  tre dignes.

N'h sitez pas de contacter vos  lus, ainsi que vos repr sentants locaux pour de plus amples informations.



La CFE CGC reste disponible
pour toute information compl mentaire.
N'h sitez pas   contacter vos  lus,
et repr sentants locaux.

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

